



**COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC) SUR LA SITUATION SÉCURITAIRE EN
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Libreville, le 07 juillet 2026

La Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) suit avec une vive préoccupation l'évolution de la situation sécuritaire dans la localité d'Am Dafok, située dans la préfecture de Vakaga, au nord-est de la République Centrafricaine (RCA), à la frontière avec la République du Soudan.

La Commission condamne avec la plus grande fermeté les attaques armées enregistrées dans cette localité ainsi que tout acte de violence susceptible de compromettre les acquis du processus de paix, de porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République Centrafricaine, et de déstabiliser davantage la sous-région.

La Commission exprime sa pleine solidarité avec le Gouvernement et le peuple de la République Centrafricaine. Elle réaffirme son soutien aux autorités centrafricaines dans les efforts qu'elles déploient en vue de préserver l'unité nationale, la sécurité des populations, l'intégrité territoriale et l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national.

La Commission exhorte les groupes armés impliqués à mettre immédiatement fin aux hostilités, à respecter scrupuleusement les engagements souscrits dans le cadre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine (APPR-RCA) du 6 février 2019 et à privilégier le dialogue comme unique voie de règlement des différends. Elle invite également les groupes qui ne sont pas encore signataires dudit Accord à y adhérer afin de contribuer aux efforts de paix, de réconciliation nationale et de stabilisation du pays.

La Commission réaffirme son attachement aux principes de souveraineté, d'intégrité territoriale, de non-recours à la force et de règlement pacifique des différends, conformément au Traité révisé de la CEEAC, au Protocole relatif au Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) ainsi qu'aux instruments pertinents de l'Union africaine et des Nations Unies.

La Commission réitère sa disponibilité à poursuivre, en étroite collaboration avec les autorités centrafricaines, l'Union africaine, les Nations Unies et l'ensemble des partenaires concernés, les efforts visant à consolider la paix, renforcer la coopération sécuritaire régionale et favoriser une stabilité durable en République Centrafricaine.

La Commission rappelle que la paix, la sécurité et la stabilité en République Centrafricaine demeurent essentielles à la consolidation de l'intégration régionale, à la promotion du développement durable et au bien-être des peuples de l'Afrique centrale.

La Commission de la CEEAC demeure pleinement engagée aux côtés de la République Centrafricaine dans la recherche d'une paix durable et continuera à suivre avec la plus grande attention l'évolution de la situation.

La Commission.

NZ